

L'AFRIQUE TRADITIONNELLE ET L'EXPERIENCE DEMOCRATIQUE : BILAN ECONOMIQUE

Colombe SACRAMENTO DOSSOU

Docteur en Philosophie Morale et Politique

Université d'Abomey- Calavi

colombeap@hotmail.fr

Résumé

Le bilan des expériences de la transition démocratique en Afrique aujourd'hui suscite des inquiétudes. La démocratie qui s'y pratique est une chasse gardée des métropoles et des mégalo-pôles d'un pays donné, et dans lesquels du reste, la majorité des citoyens est loin d'être scolarisée ou tout au moins alphabétisée. Avec une dictature avouée et répressive, L'Afrique se retrouve aujourd'hui entre les mains d'une démocratie qui a l'apparence d'une exploitation, d'une autre colonisation. La pauvreté et la faim sévissent à une allure vertigineuse. L'homme affamé est-il libre ? Quelle était l'économie de l'Afrique traditionnelle ? Quelle est l'économie de l'Afrique démocratique ? Le bilan économique de l'Afrique démocratique par rapport à celui de l'Afrique traditionnelle est désolant et doit interpeller les consciences. Cet état de chose exige l'urgence de réformes profondes devant contribuer à asseoir les bases des démocraties africaines sur les cultures dominantes de ces pays.

Mots clés : *Economie, Démocratie, Tradition, Culture, Afrique.*

Abstract

The economic record of democratic Africa is subject of worry. The democratic system which is in practice depends on former European metropolises and on some big powerful countries. Most of the citizens in Africa don't know to write or read. In exchange of an accepted and repressive dictatorship, Africa is ruled today by a democratic system which seems like an exploration or another colonization. Poverty and hunger are more and more common in Africa. Is the hungry man free? What was the state of the traditional Africa? What is the state of the democratic Africa? The economic assessment of democratic Africa is worse than the one of traditional Africa. This state calls for some sustainable changes which contribute to the basis of the African democracies on the prevailing cultures of those countries.

Key words: *Economic, Democracy, Tradition, culture, Africa.*

1- Introduction

La conférence de Berlin, la Traite des esclaves, la colonisation sont à notre avis, les causes réelles du déclin du continent africain jusqu'à l'avènement de la démocratie occidentale. Les fruits n'ont pas tenu la promesse des fleurs. Cette démocratie que l'occident impose implicitement en Afrique, loin d'en être une, s'avère être une nouvelle colonisation. Qu'est-ce que la démocratie ? L'avènement de la démocratie a-t-elle comblé les attentes des populations africaines ? Comment l'Afrique traditionnelle était-elle gérée économiquement ? L'Afrique traditionnelle n'avait-elle pas une démocratie consensuelle dans laquelle la gestion politique, économique, sociale était un art original et brillant ? Quel est le bilan économique de l'Afrique démocratique ?

1-1 Des origines de la démocratie

Sur le plan historique, c'est au milieu de crises et de luttes que la démocratie s'est déployée et s'est imposée comme la seule alternative politique susceptible d'insuffler à la politique, par la médiation de la loi, ordre et harmonie et écarter de fait l'anarchie politique en vue, les menaces d'affrontement entre les deux groupes de la cité athénienne à savoir de riches patriciens et le peuple. Quelles sont alors ces sources grecques ?

1.1.1. La question de la démocratie dans la Grèce antique

Dans la Grèce et la Rome antique, c'est vers 500 ans avant J-C, qu'ont été pour la première fois instaurés, des systèmes de gouvernement offrant à un nombre relativement important de citoyens la possibilité de participer aux décisions, ces systèmes fondés sur les bases si solides qu'ils ont perduré pendant plusieurs siècles, moyennant quelques modifications épisodiques. Ce sont les Grecs probablement les Athéniens qui ont forgé le terme « démocratie » *demokratia* à partir des mots *demos*, peuple et *kratos*, pouvoir. De toutes les démocraties

grecques, celle d'Athènes fut de loin la plus importante et reste aujourd'hui la plus célèbre ; elle a exercé une influence sans égale sur la philosophie politique et a souvent été par la suite citée comme le plus parfait exemple de participation des citoyens au gouvernement de la cité ou, de démocratie participative.

La République était donc la chose qui appartient au public. Le droit de participer au gouvernement de la République fut au départ réservé aux praticiens, ou Aristocrates.

Ceci étant, quelle est l'étymologie du mot Démocratie ?

1.1.2 De l'étymologie du concept de démocratie

Du grec démos, peuple et kratos, pouvoir, autorité, la démocratie est le régime politique dans lequel le pouvoir est détenu ou contrôlé par le peuple (Principe de souveraineté) sans qu'il n'y ait distinctions dues à la naissance, la richesse, la compétence... (Principe d'égalité), la modernité a assorti le terme de démocratie de multiples qualifications. Aussi à la suite de René Rémond, a-t-on prétendu que « la démocratie était à refaire » (Rémond., R.,1963).

C'est ce dont Gérard Burdeau veut rendre compte par son expression d'« un excès de signification » (Burdeau., G., 1956.,). C'est que le concept de démocratie reste encore de nos jours surchargés de sens et parfois même vide de réalité, de liberté. Et pour reprendre la formule de Hegel, « la liberté du vide » (Hegel., G.W.F.,1989, P.69) où, dans l'indépendance la plus radicale, chacun estime que tout est permis puisqu'on est en démocratie, celle-ci devient, tout simplement ce que Simone Goyard-Fabre qualifie « d'un désolant laxisme » (Goyard-Fabre.,S.,1998., P.59). Les débats classiques consacrés à l'idéal d'autonomie politique, distinguent généralement deux types de

démocraties : l'invention athénienne de l'antique grecque et la synthèse démo-libérale de la modernité.

Il faut fonder la démocratie sur un principe éthique qui est celui de la justice, valeur que tous les hommes même de cultures différentes, peuvent partager. Cette préoccupation essentielle se trouve au cœur du problème du bien commun (Rawls.,1993., P.471). Quant à Jürgen Habermas, il fait valoir que la communication sociale implique une logique et une éthique minima fondatrice de nouveaux rapports sociaux et politiques. Bref, il faut au peuple reconquérir le bien commun (Habermas J.,1986).

Pourquoi ne pas faire un grand bon dans cette même histoire romaine en s'arrêtant en l'occurrence à ces humanistes florentins du Quattrocento, comme Collucio Salutati ou Leonardo Bruni, tous deux chanceliers de la République de Florence, chez qui nous dit Claude Lefort

« Les grands thèmes d'une conception rationaliste et universaliste de la politique font leur apparition : l'égalité des citoyens devant la loi, le partage du pouvoir entre ceux qui y ont droit, le travail comme seule source légitime de distinction entre les hommes, le bon usage de la raison et de la connaissance acquise par l'expérience comme seule source de l'autorité, la vertu cultivée dans l'exercice de la responsabilité publique, la liberté de l'individu consubstantielle à celle de la cité, le destin de celle-ci identifiée à celui de l'humanité entière. » (Lefort., CL., 1973, P.28).

Mais il semble que la place non négligeable accordée à l'expression romaine de la démocratie est en mesure de combler d'une certaine manière cette attente académiquement légitime.

La réforme constitue incontestablement le cadre d'une évolution psychologique et d'une maturation de la conscience politique. Il faut attendre la fin du 16^{ème} siècle, certains auteurs de la réforme comme Nicolas Machiavel, Thomas More et Etienne de la Boétie pour conférer au concept du peuple une dignité politique efficiente. Cette mutation linguistique ne s'est pas opérée brutalement mais doit être placée dans le contexte contestataire de l'époque qui l'a vu grandir progressivement. Le professeur Cornelius Castoriadis explique :

« ... la conception pêche par les deux bouts. D'abord, la phalange elle-même ne peut pas être « inventée »
Si l'imaginaire de l'égalité des citoyens
n'est pas déjà fortement présent... » (Castoriadis ,C., 1979., P.29)

Les penseurs politiques grecs ne se sont pas bousculés à la porte de la réflexion démocratique. Les quelques rares qui s'en sont effectivement intéressés étaient ses détracteurs qui se sont évertués à réduire à néant toute argumentation tentant de fonder la démocratie en raison. En somme, elle estime que la démocratie équivaut à une mauvaise constitution, à l'oppression de la populace sur les gens de bien. Quelles sont les propositions faites par le philosophe antique Platon et celui moderne Rousseau de la question ?

1.1.3 Les conceptions platoniciennes et rousseauistes de la démocratie

Pour Platon, la constitution démocratique apparaît dès lors comme « une foire aux constitutions », « un habit bigarré » attrayant mais aussi anarchique, puisque sous cet habit, il y'a un peu de tout. Cette psychologie démocratique se traduit par la complaisance, l'inconscience, la démesure des passions, l'immoralisme, la flatterie, la ruse, l'imprudence et même la démagogie. La quête absolue de « liberté excessive » se mue en servitude extrême qui étouffe le travail de la raison et partant, de

toute éthique existentielle. Pour retourner à la critique majeure de Platon à ce propos :

« ...le père s'accoutume à traiter son fils en égal et à craindre ses enfants, (...) le fils s'égalise à son père et n'a plus ni respect ni crainte pour ses parents, parce qu'il veut être libre ; le métèque devient l'égal du citoyen, le citoyen du métèque, et l'étranger de même...A ces abus... les menus travers que voici. Dans un pareil Etat, le maître craint et flatte ses élèves, et les élèves se moquent de leurs maîtres, comme aussi de leurs gouverneurs. En général, les jeunes vont de pair avec les vieux et luttent avec eux en paroles et actions. Les vieux de leur côté, pour complaire aux jeunes, se font badins et plaisants et les imitent pour n'avoir pas l'air chagrin et despotique... Le dernier excès où atteint l'abus de la liberté dans un pareil gouvernement, c'est quand les hommes et les femmes qu'on achète ne sont pas du moins libres que ceux qui les ont achetés. J'allais oublier de dire jusqu'où « vont l'égalité et la liberté dans les rapports des hommes et des femmes...» (Platon, 2002, 672P)

Le tableau de cette dégradation démocratique que brosse le maître de l'Académie rejette aussi bien la liberté démocratique que l'égalité démocratique.

Avec Jean-Jacques Rousseau, une lecture et une compréhension plus pertinente de la démocratie attirent l'attention. Dans la constitution démocratique plus que dans n'importe laquelle, le citoyen doit s'armer de force et de constance. Mais la démocratie reste une aventure dangereuse, menaçante du fait même de sa

perfection principielle qui en aucune manière ne saurait convenir à des hommes. C'est dire que la démocratie à l'état radicalement pur relève de la fiction, d'une approche chimérique de la réalité politique. Rousseau porte la constitution démocratique au pinacle à telles enseignes qu'elle paraît trop parfaite pour les hommes, et partant, inaccessible aux tentatives de gestion politique de l'humanité. Sa conclusion à ce titre est sans ambages : «...S'il y avait un peuple de dieux, il se gouvernerait démocratiquement. Un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes ... » (Rousseau, 2011, P.45)

La modernité occidentale a bien compris le danger en échafaudant à ses origines, un régime de type mixte, une synthèse aux allures modérées et moins radicales que la démocratie pure à l'antique. Le concept de « démocratie » n'apparaît ni dans les textes officiels (les déclarations, la constitution américaine ...) ni dans les controverses politiques. Le mot « démocratie » n'a conquis ses lettres de noblesse modernes qu'au dix-neuvième siècle (XIX^{ème}). Le terme n'avait sans doute jamais disparu mais jusque-là, il restait cantonné dans le langage savant pour désigner, par référence à la Grèce antique, une des formes théoriques de gouvernement, la démocratie pure, directe, extrême qui d'ailleurs ne s'est jamais muée en effectivité politique mais est demeurée une utopie. Ceci montre clairement que l'Afrique doit imprimer la démocratie aux réalités africaines.

La situation politique, économique et sociale de l'Afrique avant les années quatre-vingt-dix (90) ont amené beaucoup de pays Africains sous pression occidentale à accéder à la démocratie en 1990 avec la ferme conviction que c'est le meilleur régime. Après, près de trois décennies de pratique démocratique, faisons une étude comparée du bilan économique des périodes traditionnelle et démocratique du continent.

2-2 La gestion de l'Afrique traditionnelle et démocratique

Avec la colonisation et plus encore la démocratie occidentale, les sociétés africaines voient leurs fondements sociologiques, culturels bousculés par un système économique et politique imposé, qui ne correspond ni à la direction qu'avait prise leur développement, ni à leurs mentalités. L'Afrique perd son identité. Un continent aussi riche en matières premières, en ressources minières s'enlise quotidiennement dans le sous-développement. Quelle était la situation économique de l'Afrique au temps traditionnel ? Un état des lieux de l'économie africaine traditionnelle et moderne s'impose. Dans les sociétés africaines traditionnelles, la terre est sacralisée, c'est un bien collectif et la propriété foncière individuelle est inconnue. Dès le paléolithique, la survie repose sur des connaissances botaniques et zoologiques considérables. La cueillette et le ramassage sont méthodiques, organisées selon une périodicité qui correspond aux cycles de renouvellement des ressources disponibles. Quand on constate qu'un environnement est pauvre, les vivres comestibles sont ramassés et utilisés : œufs d'oiseaux, tortues, tubercules, insectes, reptiles, fruits etc. La chasse et l'élevage d'une incroyable difficulté, dépend de l'intelligence et de la ténacité du chasseur et de l'éleveur. Voyons comment le partage se faisait selon les besoins (démocratique) des uns et des autres.

2.2.1 Economie africaine traditionnelle

La division des tâches commence dans la société des greniers qui, grâce à ses stocks agricoles, libère une partie des paysans qui deviennent artisans et commerçants. Elle se poursuit avec la société de la lance, qui introduit la spécialisation des tâches entre éleveurs et agriculteurs.

« Le commerce et l'artisanat n'atteignent un développement significatif qu'avec la société des cités et ses échanges trans-sahariens avec les pays musulmans, qui permettent à la civilisation africaine d'atteindre un niveau de développement équivalent à celui de la fin du Moyen-Age européen. » (Sawadogo., O., 1994,)

Les agriculteurs de la savane disposent d'une organisation socio-politique étroitement liée à leur mode de production. Pour autant, le risque de disette lié aux aléas climatiques constitue une donnée permanente qui nécessite l'extraction d'un surplus stocké dans les greniers. La gestion de celui-ci explique l'émergence de la chefferie comme structure politique. C'est au chef qu'il revient de répartir le surplus prélevé sur l'ensemble de la communauté. Très répandue en Afrique subsaharienne comme modalité d'organisation de l'autorité, la chefferie découle directement de l'économie. Le bétail constitue un capital, une richesse économique qui se doit d'être d'autant plus préservé qu'il est fragile. Pour garantir la survie du groupe, une forte mobilité et une forte disponibilité de ses membres sont à noter : recherche des pâturages les mieux adaptés, des points d'eau, nécessité de faire face à une éventuelle menace externe ... Il en résulte la constitution de communautés homogènes et faiblement stratifiées. Les classes d'âge qui caractérisent fréquemment ces sociétés participent au développement, elles contribuent à l'épanouissement des peuples, contrairement à ce que se laisserait supposer une analyse spontanée de cette homogénéité. Loin d'être des groupes hermétiques se reproduisant pour eux-mêmes, les classes d'âge officialisent la rotation dans les fonctions sociales nécessaires à la société globale. Lié par un fort sentiment d'appartenance et de solidarité à ses compagnons de classe, l'individu n'en est pas moins lié

simultanément à l'ensemble de la société avec laquelle il fait corps.

La civilisation des cités quant à elle dispose d'une économie fondée sur l'exploitation des ressources naturelles et leur commercialisation vers l'extérieur. Ainsi, le royaume du Ghana fondera-t-il sa prospérité sur la détention et la transformation de l'or. L'empire du Mali tirera sa puissance de sa position stratégique dans les échanges commerciaux trans-sahariens. Il en découle un clivage opposant les cités aux villages, ces derniers organisés autour de l'agriculture devenant les pourvoyeurs dominés des premiers commerçants urbains dominants. Cette économie intégrée ne se traduit pas nécessairement par une unification socio-politique. Mais cette économie donne la preuve que l'Afrique avait une gestion économique. Malgré les difficultés de communication dues à l'isolement relatif de l'Afrique (Barrières sahariennes au Nord et océanique à l'Est, et à l'Ouest) les sociétés traditionnelles ont progressivement constitué un tissu économique et un art original, brillant et splendide. Avant d'aborder le bilan économique de l'Afrique démocratique, notons que la démocratie n'est pas sans atouts. Quels sont les atouts du régime démocratique ?

2.2.2 Le régime démocratique : atouts en Afrique

La conquête des libertés est un objectif commun à tous les peuples. C'est cette conquête qui a poussé et continue de pousser les sociétés humaines à rechercher et à trouver des modes d'organisation et de régulation démocratiques. La démocratie est un système politique, qui a pour objectif d'œuvrer à l'éclosion de la liberté et à l'épanouissement de l'homme donc source de développement. L'adoption de la démocratie en Afrique est et serait un atout au développement. Oui, elle pourrait si elle est

bien appliquée c'est-à-dire si la pratique reflète la théorie, ce qui est impossible. Il ressort tout de même qu'il existe un lien de complémentarité entre les notions démocratie et développement. Pour Karl Popper

« La démocratie, (...) n'est rien d'autre qu'un système de protection

contre la dictature et rien à l'intérieur de la démocratie n'interdit

aux personnes les plus instruites de communiquer leur savoir à celles qui le sont moins.

Bien au contraire, la démocratie a toujours cherché à élever le niveau d'éducation ;

C'est là son aspiration authentique » (Popper, K.,1994, P.78)

La diversité ethnique permet la diversité de la production et de la consommation, ce qui est indispensable à la démocratie, car la démocratie exige aussi la richesse économique qui permet de satisfaire certaines catégories de droits des citoyens. De ce fait, l'impact de la diversité ethnique sur la production économique reste un élément essentiel de l'économie nationale de même, la richesse culturelle que comporte cette diversité est incontestablement un facteur de rayonnement de la démocratie. La diversité ethnique des pays d'Afrique ne représente rien de mauvais et de blâmable en soi. Bien au contraire, les ethnies constituent un silo de valeurs au service de la promotion de la démocratie. Cette promotion de la démocratie passe par, entre autres, l'importance et la diversification de la production des pays, car, l'un des moyens dont la démocratie a besoin pour émerger et s'épanouir est la capacité de production pour une autosuffisance alimentaire et une économie florissante. Or, l'autosuffisance alimentaire et la prospérité économique ne peuvent être atteintes que si la production est diversifiée et prise au sérieux. Dans ce sens, les groupes ethniques en Afrique ont potentiellement les moyens de réaliser un tel succès. En effet, il est connu de tous que la nature est favorable en Afrique et que la clémence du climat favorise la pratique des diverses activités

économiques. La crise du politique renouvelle le débat sur la démocratie. Chacun perçoit les limites et souligne les regrettables errements d'un principe représentatif dogmatisé. Ainsi, en s'interrogeant sur la démocratie, Alain Touraine formule en double refus initial « celui de l'Etat mobilisateur trop arrogant et celui du face à face trop dangereux du marché et des tributs » (Touraine, A.1994, PP.10-11). Et si la « Démocratie locale » constituait un espace privilégié permettant de coaguler des rationalités éparses sans générer une machinerie incontrôlable ? Et si la démission locale permettait de renouveler cette idéale démocratie qui, d'utopie mobilisatrice, dégénère dangereusement en mythologie réducteur ? La démocratie locale est, aujourd'hui, une démocratie efficace fondée sur une véritable décentralisation politique et juridique : les assemblées délibérantes locales jouissent de larges compétences qu'elles exercent seules, sans aucune intervention du pouvoir central de l'Etat, hormis un contrôle de légalité à postériori. Le pouvoir doit s'exercer véritablement à l'échelon local pour qu'apparaisse la nécessité d'une démocratie puissante et forte à ce niveau. L'existence d'un Etat de droit est une réalité tangible dans la plupart des pays d'Afrique et l'expérience démocratique dans ces pays depuis plus d'une vingtaine d'années en tant que forme de gouvernement est entièrement adoptée par la majorité des pays d'Afrique. Cette réalité s'affirme au quotidien dans la conscience collective et se traduit entre autres par la tenue régulière de toutes les élections. Depuis l'adoption des constitutions, la plupart des pays africains ont organisé des élections libres et équitables mettant en compétition plusieurs formations politiques de toute obédience politique pour les présidentielles, les législatives et les municipales, la mise en place des institutions démocratiques (Assemblée Nationale, organes judiciaires, conseil économique et social, médiateur etc...)

Au cours de cette période d'expérimentation d'une vie démocratique, il est à noter un fonctionnement satisfaisant des institutions mises en place dans le respect de la séparation de pouvoir. Cela a permis de jeter un regard critique sur les textes fondamentaux régissant la vie et le fonctionnement de ces institutions et de procéder à leur relecture dans le sens de la consolidation de la démocratie. Depuis 1990, beaucoup de pays d'Afrique vivent ce qu'il convient d'appeler leur printemps de la presse avec la naissance d'une presse plurielle qui participe au renforcement de l'exercice démocratique.

Malgré les multiples atouts, quel est le bilan actuel de l'économie des Etats Africains dits démocratiques ?

2.2.3 L'économie des pays d'Afrique dits démocratiques

De 1990 à nos jours, tous les pays d'Afrique qui ont opté pour la démocratie occidentale n'ont pas évolué, aucune avancée. Les Occidentaux ne considèrent à aucun moment les pays africains comme des entités économiques et politiques à part entière mais comme des réservoirs de matières premières ou de ressources minières et agricoles à bas prix depuis la décolonisation des années soixante (60). Sur le plan de l'agriculture, les occidentaux imposent une spécialisation de cultures intensives comme le l'arachide, le coton, le café etc dont le produit est monopolisé à bas prix par les offices d'exportation européens. La mondialisation ne profite qu'aux initiateurs. Les cultures occidentales ont envahi le continent. Les paysans sont manipulés, volés. La propagande est faite pour les produits européens. Bien que des élections « *démocratiques* » aient lieu en présence d' « *arbitres* », internationaux, à peine quelques-unes ont été sans irrégularités, même si la plupart des consultations populaires, pour des raisons idéologiques ou politiques, reçoivent plutôt le sceau d'approbation des « observateurs » internationaux. Il semble que ceux qui voudraient donner des leçons de démocratie sont prêts à piétiner

cette dernière quand leurs intérêts entrent en jeu. Contrairement à ce que la fameuse « Conférence de la Baule »¹² (Mittérand., F., 1990), tenue en juin 1990 sous la houlette de l'ancien président Français, François Mitterrand, a voulu insinuer, il ne suffit pas aux africains de devenir démocratiques pour bénéficier des bonnes grâces des pays Européens. L'attitude des « *Partenaires au développement* »(Les Bailleurs de fonds.) des pays africains à l'égard de la démocratie sur le continent dépend plus de l'état des rapports bilatéraux et des enjeux politiques ou stratégiques que de l'évolution même de la *démocratie* (Houngnikpo., M., 2003., PP197-210). Conscients de cet élément très important dans les rapports Nord-Sud, ou entre pays développés et pays en voie de sous-développement, plusieurs dirigeants politiques africains ont su jouer de leur intelligence pour sacrifier la démocratie sur l'autel des intérêts égoïstes et personnels.

Par ailleurs, un survol des prêts, dons et autres gestes humanitaires consentis aux Etats d'Afrique, et de leurs impacts, laisse croire que les " *Partenaires Techniques et Financiers*" (PTF) sont ou incompetents, ou simplement complices. Alors que l'Afrique est l'un des continents les plus endettés, au monde, ni l'état des infrastructures sur le continent, ni le niveau des revenus en Afrique ne sauraient prouver ce à quoi les crédits ont servi, par contre, l'inventaire des biens meubles et immeubles de dirigeants politiques sur le continent et sous d'autres cieux donne une idée concrète de la destination des différents prêts octroyés aux pays africains.

Dans ce contexte, les populations africaines, végètent tranquillement dans une pauvreté abjecte. L'homme affamé n'est pas du tout un être libre, il ne s'appartient guère, il ne peut véritablement s'affirmer. L'affamé est un homme aliéné, un inadapté social qui est à l'image d'un des personnages de la Bruyère, écrivain et caractérologue du 17^e siècle-personnage du

¹² Mitterrand., F.,1990

nom de Phédon-juste l'opposé d'un autre personnage du même auteur, riche et vaniteux : Giton- cet auteur décrit comme suit :

« Phédon a les yeux creux, le teint échauffé, le corps sec et le visage maigre ;
Il dort peu et d'un sommeil fort léger ; il est abstrait, rêveur,
Et il a avec de l'esprit, l'air stupide ;
Il oublie de dire ce qu'il sait ou de parler d'évènements qui lui sont connus ;
Et s'il le fait quelques fois, il s'en tire mal, (...) ; il ne se fait pas écouter,
Il ne fait point rire. Il applaudit, il sourit à ce que les autres lui disent,
Il est de leur avis ; il court, il vole pour rendre de petits services (...).
Il marche doucement et légèrement, il semble craindre de fouler la terre ;
Il marche les yeux baissés, et il n'ose les lever sur ceux qui passent.
Il n'est jamais du nombre de ceux qui forment un cercle pour discourir ;
Il se met derrière celui qui parle, recueille furtivement ce qui se dit,
Et se retire si on le regarde. Il n'occupe point de lieu, il ne tient point de place (...).
Il n'ouvre la bouche que pour répondre ; il touche, il se mouche sous son chapeau ;
Il crache presque sur soi, il attend qu'il soit seul pour éternuer, ou, si cela lui arrive,
C'est à l'insu de la compagnie : Il n'en coûte à personne ni salut ni compliment. Il est pauvre. »
(La Bruyère, 1968., PP. 417-418)

La Satisfaction des besoins élémentaires est devenue un problème pour les populations africaines. Les fonctionnaires africains après de hautes études sont assujettis à des salaires véritablement minables pendant que les politiciens "puisent

allègrement", dans les caisses de l'Etat. Les paysans eux, sont non seulement laissés par les différents cartels internationaux dans la fixation des prix des produits à l'exportation, mais aussi volés par des organismes étatiques supposés venir à leur secours. Les femmes, quant à elles continuent de subir la loi du « *plus fort sexe* », et voient leurs vies se désagréger au fil des ans. Quant aux jeunes, c'est simplement le comble. Pour eux, le droit au travail est devenu un horizon sans cesse fuyant, leur vie s'accommodant désormais du chômage, de précarité.

La plupart des jeunes Africains ne savent plus où donner de la tête." Leur formation est bâclée" dans maint pays africains, l'école est au mieux une espèce de garderie-dépotoir où des classes à effectifs pléthoriques, sans matériels pédagogiques adéquats et sans maîtres motivés laissent des enfants sans éducation et sans issue. Qu'ils soient intellectuels, paysans, citadins ou ruraux, beaucoup de jeunes Africains continuent de se demander à quel sein se vouer. Même l'histoire du continent a échappé à plusieurs dirigeants politiques qui se sont succédés à la tête des pays africains. Sinon, la débauche économique, politique et sociale du continent ne s'explique pas quand on se réfère aux exploits économiques et commerciaux du passé. (Hill., S., 1980., P.15) Avec seulement un minimum d'amour-propre, il y a des actes et comportements destructeurs du continent que ses leaders africains devraient pouvoir éviter. Le continent est sauvagement et cyniquement exploité. De 1990 à nos jours, l'adoption du régime démocratique n'a pas réglé le lot des problèmes de l'Afrique surtout celui de la faim. (Ziegler., 2011., P.41). Des statistiques de mille neuf cents quatre-vingt-dix (1990) à deux mille dix (2010) ont montré que la faim a sévi et continue de sévir. (Ziegler., J., 2011., P.42). En Afrique, sur une population de neuf cents soixante-cinq millions (965.000.000), deux cents trente-neuf millions (239.000.000) soit un pourcentage de vingt-quatre virgule soixante-dix-sept (24,77%) sont victimes de la faim, comparativement à l'Europe,

sur une population de sept cents trente-un millions (731.000.000), neuf virgule trois millions (9,3.000.000) sont victimes de la faim soit un pourcentage de un virgule vingt-sept (1,27) . L'aide évoquée dans le discours de la Baule par le président François Mitterrand semble maintenir l'Afrique dépendante et à genoux. En effet, l'Afrique a été poussée vers la démocratie sans en avoir une idée claire des enjeux ni des défis. En témoignent aujourd'hui les comportements qui n'ont rien à voir avec la démocratie, mais pourtant présentés comme démocratiques par des gouvernants. Le font-ils de bonne foi ou de mauvaise foi? Le professeur Maurice Kamto observait à propos du processus de démocratisation que « l'Afrique est le continent des incertitudes et des espoirs perpétuellement déçus. » (Kamto., M., 1985, P.491). La réalisation de la démocratie constitutionnelle s'est révélée, dans les faits, plus complexe et peut-être plus délicate. Aujourd'hui encore, nombreux sont ceux, parmi les acteurs de la transition et au sein même de la doctrine, qui font le constat amer des difficultés récurrentes, des obstacles persistants et de blocages durables.

Des voix s'élèvent pour relever l'échec total des résultats face à la splendeur des ambitions. Des auteurs parlent même de l'amorce, depuis quelques années, d'un processus de déconstruction démocratique. Les deux décennies d'expérience démocratique ont été caractérisées par une érosion progressive et décisive du bloc de principes démocratiques construit au lendemain des conférences nationales souveraines.

Aujourd'hui, la lutte est encore féroce entre les forces démocratiques et celles qu'on pourrait appeler, les forces anti-démocratiques. Dans cette dynamique politique, où les premiers mettent l'accélérateur et les seconds la marche-arrière, le processus de transition démocratique semble grignoter sur les valeurs qui ont suscité son apparition.

Conclusion

L'Afrique est réduite à une existence douloureuse. La démocratie telle qu'elle y est pratiquée a tout simplement déçu.

La démocratie est une virtualité, une aliénation, un malaise pour l'Afrique. C'est un néocolonialisme.

Et bien Montesquieu n'a-t-il pas raison quand il dit que chaque peuple façonne sa constitution en fonction de ses besoins ? L'Afrique ne peut continuer avec cette démocratie. Dire le contraire, c'est chercher délibérément à ne pas voir la misère des pays Africains.

L'Afrique a une histoire, une philosophie de développement, un mode de gestion traditionnelle très riche qu'une démocratie inculturée, ancrée dans la tradition est nécessaire et urgente.

Références bibliographiques

Burdeau G., 1956, *La Démocratie, essai synthétique*, Edition Lebègue et National Office de publicité, Bruxelles

Castoriadis C., 1979, *La démocratie athénienne : fausses et vraies questions*, in Actuelles.

Goyard-Fabre Simone., 1998, *Qu'est-ce que la démocratie ? La généalogie philosophique d'une grande aventure humaine*, Paris, Armand-colin.

Habermas J., 1992, *Droit et démocratie, entre faits et normes*, NRF Essais, Gallimard.

Houngnikpo M ., 2002, *L'illusion démocratique en Afrique*, Paris, éd l'Harmattan.

Kamto M., 1987, *Pouvoir et droit en Afrique Noire : essai sur les fondements du constitutionnalisme dans les Etats africains*, Paris, éd l'Harmattan.

Leclercq Cl., 1987, *Droit constitutionnel et Institutions politiques*, Paris, Edition Litec.

Lefort Cl., 1981, *L'invention démocratique, les limites de la domination totalitaire*, Paris, Fayard.

La Bruyère, 1968, "*Giton et Phédon*" Paris, in A. Lagarde (dir.) & L. Michard (al.), XVII^e siècle, les Grands Auteurs Français du Programme, Bordas.

Montesquieu Ch, 1799, *De l'esprit des lois*, Paris, vol I, Garnier, Flammarion.

Platon, 2002, *La République*, Paris, Flammarion, Collection GF, n° 653, 1833.

Popper K., 1997, *la télévision : un danger pour la démocratie*, Paris, Anatolia Editions, Cedex 13, N° d'édition : 2638.

Rawls J., 1993, *Justice et démocratie*, Paris, Le Seuil.

Rémond, R., *La démocratie est à refaire*, Paris, Seuil, 1963.

Rousseau J-J., 2011, *Du contrat social*, Flammarion, Collection Gf, n°1058.

Taguieff P-A., 2004, *L'effacement de l'avenir*, Paris, éd.Galilée, Le sens du progrès, Flammarion.

Taylor Ch., 2002, *Le malaise de la modernité*, Paris, Cerf.

Taylor Ch, 2009, *Multiculturalisme : différence et démocratie*, Paris, Flammarion.

de Tocqueville A., 1986, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Robert Laffont.

de Tocqueville A., 1985, *L'ancien régime et la révolution*, Paris, Robert Laffont.

-Touraine A., 1994, *Qu'est-ce que la démocratie ?* Fayard.

Ziegler J., 2011, *Destruction massive, géopolitique de la faim*, Paris, Seuil.

Mémoires, articles, webographie, Agenda

Sawodogo O., *Les représentations des paysans de Koulouégo (Burkina-Faso) confrontés aux nouvelles technologies agricoles*. Mémoire de Maîtrise Université Paris, 8, 1994.

UNESCO, Edition de l'Harmattan, 1990.

Agenda de Développement de 1994.

Mittérand F., *Discours de la Baule*, 1990.